

LA FCPE CHAVILLE SE SOUCIE DU POIDS DU CARTABLE ...

Poids maximum :

La circulaire ministérielle du 26 octobre 1995 précise que le cartable ne doit pas dépasser 10% du poids de l'élève.

On constate que ce ratio est rarement respecté, or, le poids excessif des cartables nuit à la santé de votre enfant.

Des relevés effectués cette année en classe de 6^{ème} – le poids moyen d'un élève étant de 33 kg – laisse apparaître les charges suivantes :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6,3 kg	6 kg	4,4 kg	6,8 kg	7 kg

Soit, le mercredi excepté, plus de deux fois le poids autorisé !

...ET C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Les parents

Il est recommandé d'acheter un sac léger et adapté à la morphologie du dos. Le sac à roulettes, plus lourd, est à éviter en cas d'escaliers.

Les parents veilleront tout au long de l'année à ce que l'enfant n'emporte que l'indispensable.

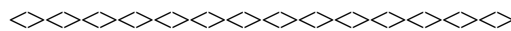
L'élève

Chaque élève ne prendra que le strict nécessaire et évitera d'être entraîné par une mode qui propose souvent du matériel lourd.

Il règlera correctement les lanières de son sac à dos pour ne pas le porter trop bas.

L'équipe pédagogique

La FCPE s'est rapprochée de l'équipe pédagogique afin de proposer différentes solutions pour alléger les sacs. Certaines sont simples (opter pour des fournitures plus légères, limiter le poids par matière) et d'autres nécessitent des investissements plus lourds (matériel à la charge de l'établissement).



La FCPE estime qu'il y a des solutions que chacun doit s'engager à mettre en oeuvre.

Aussi, invitons l'équipe pédagogique à être vigilante dans son choix de demande de fournitures avant la rentrée et les parents et élèves à prendre au sérieux tout au long de l'année la préparation du cartable.

N'hésitez pas à alerter les professeurs ou le chef d'établissement lorsque le poids des fournitures scolaires demandées vous semble excessif.